

RÔLE ET MISSIONS

Article mis à jour le 23/04/2020 par Gilbert SAM-YIN-YANG
LE RÔLE PIVOT DE L'OFFICE DE L'EAU REUNION

L'Office de l'eau Réunion créé en 2003, dans les termes de la loi n° 2000-1207 du 13 décembre 2000 d'orientation pour l'outre-mer, est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au [Département de La Réunion](#).

L'Office de l'eau Réunion agit dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention du bassin, que le [Comité de l'eau et de la biodiversité](#) lui confie, en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ; ce SDAGE est co-animé par la [Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion](#) et l'Office de l'eau Réunion.

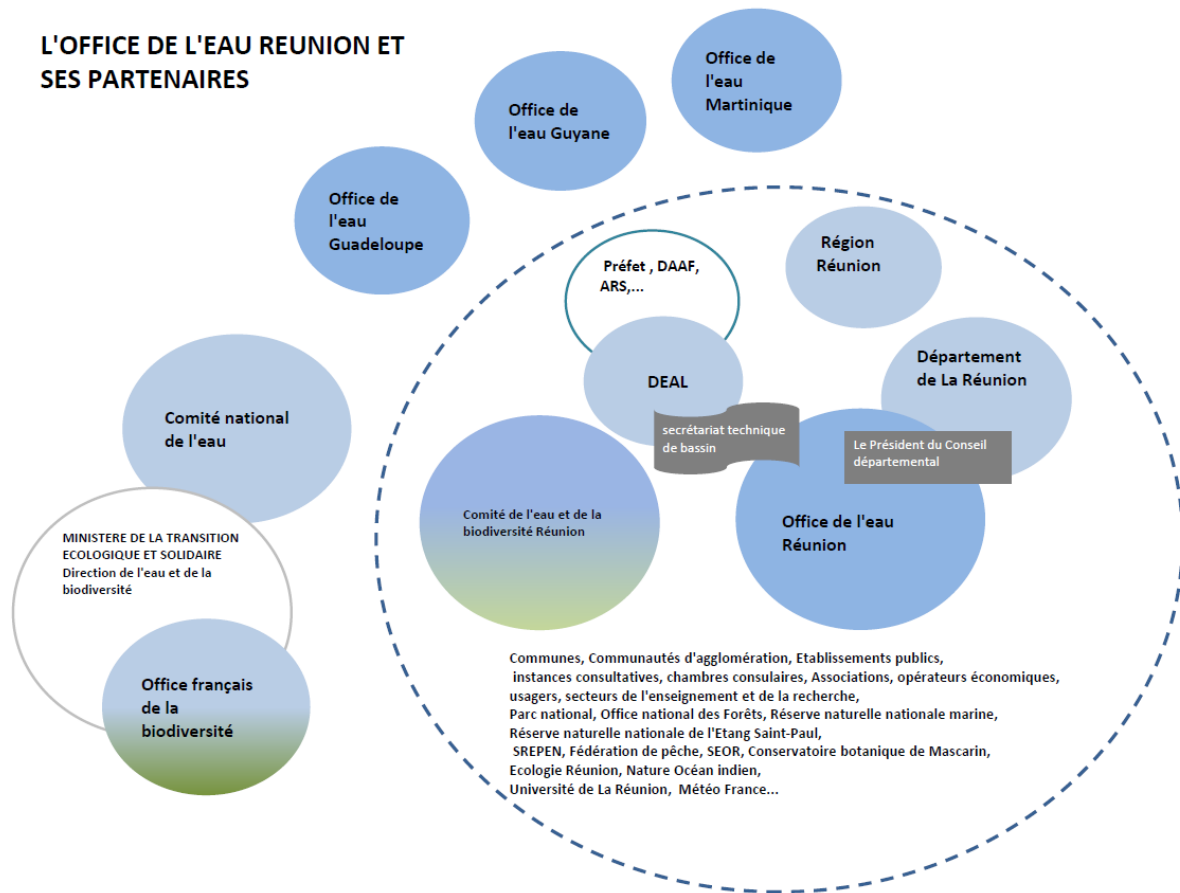
Le financement du programme pluriannuel d'intervention du bassin est assuré par les redevances d'usage de l'eau qui constituent la quasi-totalité du budget mobilisé par l'Office.

Les aides financières qu'il sert aux acteurs du territoire stimulent la programmation des actions et des travaux à La Réunion.

L'observation, les études et les programmes de recherche qu'il réalise permettent de caractériser les enjeux pour le développement durable des usages de l'eau et la préservation de la biodiversité aquatique.

Les connaissances ainsi produites sont partagées avec tous les publics pour conscientiser, améliorer les comportements et éclairer les décisions.

L'OFFICE DE L'EAU REUNION ET SES PARTENAIRES



L'Office de l'eau produit des données comme les paramètres physico chimiques et les caractéristiques hydro biologiques, au-travers des réseaux d'observation qu'il déploie dans les rivières et les étangs, au niveau des forages dans les nappes d'eau souterraine, et dans les eaux côtières ; ces connaissances caractérisent la disponibilité de la ressource en eau en termes quantitatives et qualitatives, ainsi que la capacité des écosystèmes aquatiques à préserver la biodiversité.

Ces informations sont à la disposition de tous les opérateurs qui agissent dans le domaine de l'eau, et servent aussi aux études réalisées par l'Office de l'eau.

Tout un service de l'Office de l'eau est dédié à appuyer le développement des services publics d'eau et d'assainissement, sous forme d'aide financière, d'assistance technique, et d'échanges d'expertise.

L'Office de l'eau finance des projets de coopération internationale ou participe à leur réalisation. Son action prend la forme de partenariats institutionnels avec des États de l'Océan Indien qui visent à promouvoir la gestion concertée et partenariale de l'eau à l'échelle des bassins versants, le partage des compétences et savoir-faire. Le soutien est également apporté aux maîtres d'ouvrage du bassin - collectivités territoriales et associations - qui s'engagent dans des projets d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement.

- [Rapports annuels de gestion de l'Office de l'eau Réunion](#)



**Pour une gestion
équilibrée et solidaire
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)